

LA DEMARCHE ASH

Les critères observables

CHANGER SON REGARD	
L'enseignant de la classe...	s'appuie sur une observation fine de l'hétérogénéité de son groupe classe afin de modifier sa pratique pédagogique
	prend le temps d'observer et d'écrire des faits afin de préciser l'aide dont il a besoin
	reconnaît sa difficulté de professionnel, objective la situation et demande de l'aide
	prend le temps et se donne les moyens de répondre à la difficulté d'un élève
	reste axé sur le sujet en devenir, son histoire et construit un projet avec cela (doser entre occulter les problèmes personnes de l'enfant et trop en tenir compte)
	peut accepter la stagnation voire la régression momentanée d'un élève dans un ou plusieurs domaines
	accepte, supporte, autorise que l'élève puisse travailler en dehors de la classe sans avoir le sentiment d'en être « dépossédé »
	prend en compte l'erreur comme partie constituante du processus d'apprentissage
	laisse le temps à l'élève de « digérer » les apprentissages nouveaux, en mesurant sa capacité à intégrer ceux-ci sans le surcharger cognitivement
	laisse l'élève prendre le risque d'échouer dans un climat de confiance et de sécurité
L'enseignant spécialisé...	se situe comme personne ressource auprès des enseignants qui veulent changer leur pratique pédagogique
	reconnaît ses limites
	laisse du temps à l'enseignant de la classe pour modifier son regard, ses pratiques si besoin et l'accompagne
L'équipe...	voit toujours le projet de l'élève en termes de capacités, de progrès, plutôt qu'en termes de manque
	parie sur l'éducabilité de tous, même dans les moments les plus difficiles (tout enfant est éduicable)
	aide les parents à changer le regard qu'ils portent sur leur enfant
	accompagne les parents dans l'acceptation de la différence de leur enfant, voire du handicap
	aide les parents à cheminer sur la voie d'une orientation
Les parents...	acceptent de faire confiance à l'équipe pédagogique
	sont les premiers partenaires de l'école dans le projet de l'élève

TRAVAILLER EN EQUIPE

L'enseignant de la classe...	prend lui-même contact avec les intervenants extérieurs
	s'informe auprès du service de psychologie après l'intervention de ce dernier
	participe à la rédaction de projets écrits
	participe aux réunions d'équipes éducatives
	est à l'origine de la demande d'aide spécialisée
	est garant du projet proposé
	rencontre les parents afin de leur expliquer les difficultés de l'élève et les remédiations mises en place
	évalue l'élève en s'assurant qu'il réalise ce travail seul
	fait une première analyse des erreurs de l'élève
L'enseignant spécialisé...	participe à la rédaction de projets écrits
	relaie les informations recueillies auprès des psychologues de l'éducation
	fait le lien d'une classe à l'autre pour que le travail avec un élève en difficulté se fasse dans la continuité
	peut mettre à disposition des outils adaptés sans perdre sa spécificité
	se situe comme personne ressource auprès des suppléants pour que le travail commencé auprès d'un élève perdure
	conseille l'enseignant de la classe dans les contacts extérieurs qu'il a à prendre
	participe aux réunions d'équipes éducatives et/ou techniques (entre professionnels) et/ou de synthèse
	soutient les enseignements des classes dans des cas d'inclusion d'élèves en situation de handicap ou d'élèves en difficultés de comportement
	informe toute l'équipe des difficultés d'un élève (notamment lorsqu'elles sont d'ordre comportemental) et aide l'équipe à s'interroger et à construire des aménagements
	est invité à donner son avis sur le passage d'une classe à l'autre, d'un cycle à l'autre
	est invité à donner son avis sur la répartition des élèves par classe, voire sur une inscription
	fait une analyse les erreurs de l'élève et interroge l'enseignant de la classe pour affiner cette dernière
	prend le temps de discuter avec les collègues sur des temps informels (récré, repas...)
	incite l'équipe à entreprendre une démarche de recherche pédagogique, de formation
Le chef d'établissement	est responsable et garant des conditions matérielles de fonctionnement du poste de l'enseignant spécialisé
	est responsable et garant de l'information et de l'adhésion de son équipe au travail effectué auprès des élèves suivis et en particulier des nouveaux enseignants
	est responsable et garant des la mise en place des équipe éducatives nécessaires
	est responsable et garant des la mise en place des conseils de cycle
	est responsable et garant des la mise en place des temps de synthèse
	est responsable et garant des la mise en place d'un temps de bilan afin d'apprécier les effets du dispositif d'aide au service de la difficulté scolaire dans l'école
L'équipe...	envisage une collaboration avec le service de psychologie
	s'organise pour qu'existent des temps de synthèse institutionnels permettant aux enseignants de chaque classe de faire le point avec l'enseignant spécialisé
	est concertée avant l'inscription d'un enfant en difficulté ou en situation de handicap
	se réunit régulièrement en conseil de cycle et met en place une réflexion sur l'harmonisation du passage d'une classe à une autre et d'un cycle à l'autre (création d'un livret scolaire, trace écrite, feuille synthèse de la situation de l'élève...)
	se concerta sur des thèmes précis, avec un ordre du jour et garde trace du travail réalisé

OSER UNE REPONSE ADAPTEE

L'enseignant de la classe...	s'autorise à travailler autrement et à faire le « deuil de l'élève absent » (lorsque l'élève quitte la classe pour aller travailler avec l'enseignant spécialisé ou en prise en charge extérieure), envisage positivement la co intervention avec l'enseignant spécialisé
	établit des groupes de besoin dans les matières principales
	prend le temps d'observer, d'écrire des faits afin de préciser l'aide dont il a besoin
	adapte le travail pour l'élève en difficulté
	utilise les contrats réalisés avec l'enseignant spécialisé : PPRE, volet pédagogique du PPS...
	est invité à passer des échanges informels à des échanges institutionnalisés
	pense à relancer, interpeller, stimuler l'enfant par un geste, une parole, un toucher, un trait d'humour
L'enseignant spécialisé...	accompagne l'enseignant dans la lecture des résultats des évaluations
	aide les enseignants à mettre en place des groupes de besoin dans leur classe
	réfléchit avec l'enseignant de la classe et aide à rédiger un PPRE, si besoin le volet pédagogique du PPS à partir d'évaluations diagnostique ou normative
	conseille les enseignants pour qu'ils établissent des demandes d'aide mieux ciblées
	met en œuvre un dispositif de prévention
	utilise des supports variés : technologiques, artistiques, ludiques, corporels, gestuels
	reste en situation de recherche, se documente, participe à des groupes de travail, de réflexion
	sait évaluer l'efficacité des stratégies mises en place dans une prise en charge, dans le cadre du projet individuel
	évalue avec l'enseignant l'efficacité du « transfert » qu'opère l'élève de retour en classe
	Aide à la verbalisation, à la justification
Le chef d'établissement	est garant de la réflexion, de l'écriture, de la mise en œuvre, de l'évaluation et des réajustements du projet pédagogique d'établissement